



CANADA

Débats du Sénat

3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE • VOLUME 147 • NUMÉRO 2

LA JUSTICE

Les propos du ministre

Questions de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 4 mars 2010

LE SÉNAT

Le jeudi 4 mars 2010

LA JUSTICE

LES PROPOS DU MINISTRE

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat.

Pendant l'interruption des activités parlementaires entraînée par la décision du premier ministre Harper de proroger le Parlement, Rob Nicholson, ministre de la Justice, a fait de nombreuses déclarations inexactes concernant l'adoption par le Parlement, notamment par le Sénat, des projets de loi gouvernementaux sur la justice.

Nous avons cru qu'il était de notre devoir de signaler ces inexactitudes au ministre Nicholson. Notre leader, le sénateur Cowan, lui a envoyé une lettre étayée par des faits et a répondu à une lettre d'opinion publiée par le ministre afin de clarifier les affirmations de ce dernier.

Quelles mesures madame le leader a-t-elle prises pour présenter un compte-rendu factuel de la progression des projets de loi sur la justice au Sénat? A-t-elle rectifié les faits auprès de ses collègues du Cabinet et s'est-elle portée à la défense de notre enceinte, de tous ses membres et du bon travail qu'ils accomplissent?

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement) : Je remercie le sénateur de sa question. Je suis tout à fait au courant de la lettre et des articles composés par mon collègue d'en face, le leader de l'opposition au Sénat, le sénateur James Cowan. Il a présenté sa version de la situation. Si je ne m'abuse, Rob Nicholson, ministre de la Justice, a présenté sa réponse dans une lettre plutôt détaillée.

Je vais me contenter de dire que j'appuie entièrement mon collègue, le ministre de la Justice. Le gouvernement accorde une très grande importance aux dossiers touchant la justice, comme l'a illustré le discours du Trône d'hier. Beaucoup de gens attendent du gouvernement qu'il fasse adopter divers projets de loi de justice au Parlement, dont des mesures de lutte contre le crime violent, les trafiquants de drogue, les installations de culture de drogue et des

mesures visant bien d'autres questions encore, comme la violence contre les femmes et les droits des victimes.

Les questions de justice sont très importantes. Aujourd'hui, je n'ai pas l'intention de discuter des différences de point de vue entre deux parlementaires. Nous amorçons une nouvelle législature avec un discours du Trône. Nous repartons à zéro. Commençons dès maintenant le processus législatif visant l'adoption des projets de loi de justice que les Canadiens réclament et appuient.

Le sénateur Tardif : Honorables sénateurs, dans le cadre d'une question complémentaire, je cite un extrait de la lettre que le sénateur Cowan a écrite au ministre Nicholson et qui a été publiée à titre d'article d'opinion :

Bien sûr, après examen honnête du dossier, force est d'admettre que les longs délais, dans la réalisation du programme gouvernemental sur les questions d'ordre pénal, furent causés par le gouvernement lui-même. Le gouvernement présente des projets de loi mais n'amorce pas le débat, il retarde l'entrée en vigueur de lois adoptées et va jusqu'à fermer le Parlement.

La ministre elle-même peut-elle réfuter ces faits?

Le sénateur LeBreton : Honorables sénateurs, nous pourrions tenir un long débat sur les nombreuses difficultés que le gouvernement a rencontrées au Sénat en ce qui concerne les projets de loi sur la justice et les divers amendements et procédures, aux étapes de la deuxième et de la troisième lectures et lors de l'étude en comité.

Je crois que les Canadiens souhaitent que les parlementaires étudient les mesures législatives dont ils sont saisis, qu'ils prennent des décisions judicieuses et qu'ils adoptent cet important programme législatif. Voilà les objectifs que je vise à titre de leader du gouvernement au Sénat et que visent également mes collègues du Cabinet et du caucus conservateur. Le fait de discuter d'événements passés ou de pleurer sur les pots cassés ne sert pas l'intérêt des Canadiens qui veulent plutôt que les parlementaires se penchent sur les questions dont ils sont saisis.